

ADAF

MAG



AUTOMNE - HIVER 2023



#07 • Association des Dépanneurs Automobiles de France

Édito

Cela fait maintenant un an que le Bureau remanié ainsi que le nouveau conseil d'administration sont en place. Le temps est au bilan et la rétrospective.

2023 a été une année remplie de challenges. Il a fallu mener de front les adhésions, l'organisation du salon afin de remplir les 14 000 m² du Parc des Expositions de Reims et répondre judicieusement aux différentes sollicitations du gouvernement.

L'année se termine à peine mais cela fait déjà quelques mois que l'ADAF est tournée vers 2024 pour offrir à ses adhérents des exclusivités immanquables !

Bonne lecture !

L'équipe de l'ADAF



SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT

p.03

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

p.04

RETOUR SUR LE SALON 2023

p.07

ACTUALITÉS

p.13

EN ROUTE VERS 2024

p.14

Le mot du **PRESIDENT**



Serge Hiltenfinck

Président de l'ADAF

Chers adhérents,

Une nouvelle année s'achève, et je tenais à vous exprimer ma gratitude pour votre implication. Cette année a été riche en défis, notamment lors du Salon International du Dépannage, où il a fallu remplir les 14 000 m² du Parc des Expositions. C'est grâce à l'engagement et l'esprit d'équipe que nous avons surmonté ce challenge.

En 2023, nous avons vu, également, l'aboutissement de projets majeures, tels que le transfert du siège de l'association et l'embauche de Maryline, ce qui va simplifier l'organisation de notre structure. Nous avons, par ailleurs, établi de nouveaux objectifs et projets pour l'avenir, qui sont tout aussi ambitieux. Des projets qui vont nécessiter l'engagement de tous.

Je le répète chaque année mais nous avons besoin de la mobilisation de chacun pour que l'ADAF et le Salon perdurent.

Chaque membre, chaque bénévole, chaque partenaire peut et doit apporter une valeur à l'association. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons accomplir de grandes choses.

Cette passion commune qui nous anime doit être le moteur de l'ensemble de nos actions et de nos choix. L'ADAF a un rôle à jouer auprès des pouvoirs publics et a été, par ailleurs, sollicitée, cette année, pour l'expertise de ses membres. Il faut dès lors continuer en ce sens. Le chemin semble long mais la réussite en sera d'autant plus savoureuse.

C'est sur ces mots que je conclus cette année, en voys souhaitant tous mes voeux pour 2024, qu'il est temps pour nous d'accueillir. C'est avec impatience que je me réjouis d'entreprendre de nouveaux projets, tous ensemble !

***SEUL ON VA PLUS VITE,
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !!***

Assemblée Générale

2023

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le 21 Avril dernier, l'ensemble des membres de l'association ont été conviés à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire en visio-conférence. Cette dernière avait pour objet de voter le changement des Statuts impératif pour le transfert du siège social.

Pour rappel, lors de l'Assemblée Générale 2022, il a été convenu que le siège social devait suivre la présidence. De ce fait, des démarches ont été entreprises dans ce sens pour que le siège soit transféré de Guingamp (Bretagne) à Kaysersberg (Alsace).

Les associations d'Alsace-Moselle dépendent du tribunal référant, tandis que les associations du reste de la France dépendent de la préfecture d'affectation. C'est pourquoi, il a fallu expressément **rendre conforme les Statuts** de l'ADAF.

Ainsi depuis le 18 Juin 2023, le siège social de l'Association des Dépanneurs Automobiles de France est désormais situé dans le Haut-Rhin.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le rassemblement annuel des adhérents de l'association, c'est déroulé le Jeudi 16 Novembre 2023 au Novotel de Bordeaux Lac. Une vingtaine de membres ont assisté à cette réunion de présentation. Certains d'entre eux détenaient des pouvoirs, ce qui a permis d'atteindre le quorum et ainsi ouvrir les portes à de nombreux débats et échanges productifs.

De nombreux thèmes ont été abordés, tel que les événements passés et à venir, un point comptable a également été fait, ainsi qu'une visite du parc des expositions de Bordeaux. A l'issue de l'assemblée, un procès verbal a été rédigé et est disponible pour tout membre en faisant la demande auprès du secrétariat de l'ADAF.

Résultats comptable 2022



Après deux années difficiles, l'association a su rebondir :

En effet, 2020 et 2021 ont été des années compliquées. Cependant le bilan comptable 2022 a dévoilé **le meilleur résultat** de ces dernières années.

La vente du bureau de Guingamp, la réussite du 24ème Salon International du Dépannage, l'augmentation du nombre de cotisations mais également la baisse, voir la suppression de certaines charges fixes explique ces résultats exceptionnels.

L'année 2023 devrait se conclure de la même façon que 2022. Le bilan prévisionnel, pour cette année, annonce, en effet **des résultats plus que satisfaisants** qui permettront à l'ADAF de débiter 2024, sereinement.

Autres points abordés

D'autres sujets à l'ordre du jour ont été évoqués, tel que le recrutement et la fidélisation de membres pour l'ADAF.

Le nombre d'adhérent stagne depuis maintenant deux ans et est loin d'atteindre les objectifs fixés. Il est par conséquent nécessaire de mettre en place des actions.

C'est ainsi que différentes propositions ont été soumises aux participants lors de cette réunion.



Eurocom Trading

VOTRE SPECIALISTE DU PNEU

Poids Lourd

Génie civile

Agricole

Jantes

Graisse

Accessoires ...



Plus d'infos ? Contactez-nous :
+33 6 31 47 79 78
commercial@eurocom-trading.fr

Il a notamment été suggéré, une nouvelle fois, de mettre en place des réunions par secteur géographiques afin de favoriser le rapport de proximité et de nommer un ambassadeur par département.

Afin de fluidifier les échanges, l'idée de créer un groupe Whatsapp a également été évoqué et sera en période d'essai à compter de Février 2024.

Enfin, il a été rappelé que le bouche à oreille (recrutement en direct) reste le meilleur moyen d'attirer efficacement de nouveaux membres.



Des points comme le salon 2023 ont été également développés. Vous trouverez un bilan de ce dernier sur les pages suivantes.

Il est, par ailleurs, apparu évident de parler des événements à venir, afin d'anticiper et d'harmoniser les différentes actions à mettre en place, dans le but d'assurer un avenir stable à l'association et à ses missions.

Merci à l'ensemble des participants d'avoir fait le déplacement mais également d'avoir fait vivre ce meeting en étant force de proposition.



En mémoire

Ce rassemblement a également permis d'avoir une pensée émue pour deux hommes qui nous ont quitté cette année...

Yvon PETTINI et **Arnaud FRAYSSE** ont tous deux œuvrés avec détermination pour faire prospérer l'ADAF et faire rayonner l'association et le salon.

C'est une immense perte pour les rangs de l'association mais également pour la profession.

C'est à travers une minute de silence et ces quelques lignes que l'ensemble des membres de l'ADAF tenaient à leur rendre hommage et à les remercier pour leur implication et leur loyauté sans faille.



Retour sur le salon

2023

Après une 24ème édition qui a rempli toutes ses promesses. Le Salon International du Dépannage se devait de faire encore mieux. Les 23, 24 et 25 Mai 2023, l'ADAF a donné rendez-vous à l'ensemble des acteurs de la profession au Parc des Expositions de Reims.

LES TEMPS FORTS DU SALON

Autant dire que cette édition 2023, n'était comme aucune autre. En effet, le salon a rassemblé une quantité d'exposants non négligeable dans un cadre tout aussi imposant.



C'est dans un contexte de fête, que l'équipe organisatrice a mis en place une **tombola caritative**. Cette action avait pour objectif de reverser intégralement des gains de la vente de tickets à une association œuvrant auprès des victimes d'accident de la route. Cette opération a ainsi permis de récolter **1 800 €** qui ont été reversés à l'association AIVAR*.

Par ailleurs, cet événement incontournable a intéressé plusieurs médias locaux et nationaux.

En effet, à la grande surprise de l'équipe organisatrice, les journalistes de **France 3 Champagne-Ardenne**, et de l'émission **Direct-Auto** diffusée sur C8 sont venues faire un reportage sur la manifestation.



Une visibilité non négligeable, qui permet de démocratiser le métier et de soulever certaines problématiques.

De nombreuses **autres animations** ont également rythmées les 3 jours du salon (déambulation de transformers, graphers sur toile, magiciens, covering et démonstration sur stand).



LES TROPHEES DE L'INNOVATION

Les **Trophées de l'Innovation** sont des distinctions tout aussi incontournables que le Salon lui-même. Véritable rendez-vous pour les innovateurs, ce challenge permet aux exposants participants au Salon International du Dépannage de présenter leur produit ou service novateurs.

Chaque année, les exposants qui le souhaitent peuvent s'inscrire dans une ou plusieurs catégories (VL, PL et/ou Accessoire). Lors de cette édition 2023, une dizaine d'entreprises ont tenté leur chance.

Zoom sur les lauréats 2023 :

Trophée de l'innovation VL



Pour la deuxième année consécutive, la société **FIAULT** remporte le trophée de l'innovation dans la catégorie véhicule léger (VL), grâce à la présentation de son **plateau à étage encastrable**. Un produit fiable qui a séduit les jurés.



Trophée de l'innovation PL



L'entreprise **JIGE INTERNATIONAL** se voit décerner, cette année le trophée de l'innovation poids lourd (PL), grâce à la présentation de leur **bras de remorquage séquenté**. La praticité de ce matériel a retenu l'attention du jury.



Trophée de l'innovation accessoires



C'est **ALGEMA FIT-ZEL** qui remporte pour leur première participation au Salon, le trophée de l'innovation dans la catégorie accessoire. L'équipe sur place a présenté leur **rampe pliable** qui a convaincu les membres du jury par son utilité incontestable.



Coup de coeur du jury

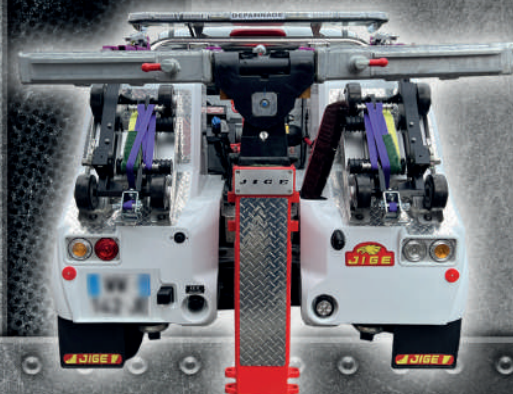
Le trophée Coup de cœur du Jury a été attribué à **Franck BASILIO** dirigeant des sociétés **AUTO CLUB DEPANNAGE** et **CVTP** pour la beauté de son stand, ainsi que pour sa précieuse aide avant et pendant le salon, en tant qu'acteur local.



www.jige-international.com



72 H



LIGHT CITY ISUZU DMAX N60



LE CHALLENGE DU DEPANNEUR DE L'ANNEE

L'an passé, un nouveau concours a fait son apparition au Salon : le **Challenge du Dépanneur de l'Année**. Un concours conçu par des professionnels pour des professionnels (réservé aux dépanneurs salariés). Face au succès de cette compétition, l'équipe organisatrice a réitéré l'événement.

Pour cette 2ème édition, les règles sont restées inchangées : les participants devaient concourir à travers 3 ateliers supervisés par les membres du jury, composé des gagnants de l'année dernière et de membres actifs de l'ADAF. Ils étaient jugés, entre autres, sur leur rapidité d'exécution, l'utilisation des équipements et la notion de sécurité.



Chargement d'un véhicule sur le toit



Déplacement d'un véhicule, type fourrière



Ouverture de porte d'un véhicule

A l'issue de ces trois épreuves techniques, les dépanneurs récoltant le plus de points ont été élus dépanneurs de l'année 2023. Merci à la société AUTO CLUB DEPANNAGE pour la mise à disposition des différents véhicules et félicitations au 3 membres de l'équipe qui ont su se démarquer lors des différentes épreuves.

Voici le palmarès 100% rémois, du challenge du dépanneur de l'année 2023 :



1er prix

Wilfrid G.

de chez
AUTO CLUB
DEPANNAGE
(51)

2ème prix

Yoann F.

de chez
AUTO CLUB
DEPANNAGE
(51)

3ème prix

Antoine D.

de chez
AUTO CLUB
DEPANNAGE
(51)

Merci également à l'ensemble des partenaires qui ont rendu possible ce challenge et qui ont couvert de cadeau les gagnants.



LE SALON EN QUELQUES CHIFFRES

Superficie occupée



Cette 25ème édition est historique par sa superficie. En effet, c'est au total près de **14 000 m²** qui ont été occupés pour l'occasion.

11 000 m² rien qu'en intérieur, afin d'offrir un maximum d'espace à l'ensemble des exposants, des visiteurs et des prestataires.

Nombre d'exposants



Edition record également par le nombre de participation. Puisque c'est plus de **70 exposants** qui étaient présents pour cette édition anniversaire et qui ont occupés les allées du Parc des Expositions de Reims. L'équipe de l'ADAF leur adresse ses sincères remerciements.

Nombre de visiteurs



Près de **2 500 visiteurs** ont fait le déplacement de la France métropolitaine et d'Outre-Mer ainsi que des pays frontaliers (Belgique et Luxembourg) pour assister à ce rendez-vous incontournable. Une belle fréquentation qui renforce la volonté de l'ADAF dans son choix d'itinérance du Salon.

*FOCUS SUR L'ASSOCIATION AIVAR

L'ensemble des bénéfices de la tombola caritative ont été reversés à l'association l'association d'**A**ide aux **V**ictimes des **A**ccidents de la **R**oute (AIVAR).

Un organisme qui accueil, écoute, guide et soutien les victimes d'accidents de la route, qu'elles soient victimes directement ou par ricochets (famille, amis, entourage).



Depuis 2004, année de sa création, l'AIVAR mène de multiples combats et orchestre diverses actions :

- La suppression des arbres et autres obstacles trop proches des routes, ainsi que la sécurisation de ces dernières ;
- Le rallongement de la période de deuil afin qu'elle passe de 3 à 10 jours ;
- L'intensification de la prévention et de la sensibilisation des jeunes face à l'ensemble des dangers de la route ;
- La formation des policiers et des gendarmes.



N'hésitez pas à soutenir les actions de cette association et/ou à les contacter si nécessaire :

- aivar.alsace@gmail.com
- 07 71 67 33 16
- 7 quai Finkwiller 67000 STRASBOURG

Les Actualités

2023



DE L'ASSOCIATION

Siège et permanence du secrétariat

Comme évoqué dans le paragraphe de l'Assemblée Générale Extraordinaire (cf. page 4), le siège de l'ADAF est, depuis le 18 Juin dernier, situé officiellement en Alsace.

Les courriers et autres correspondances postales devront ainsi être transmis à l'adresse suivante :

ADAF
39 route du Vin
68240 KAYSERSBERG

Ce transfert de siège a engendré l'embauche de **Maryline**, jusqu'à lors intérimaire, au poste de **Chargée de Communication**.

Elle continuera à **gérer l'intendance** de l'association, tout en assurant les fonctions opérationnelles, telle que l'organisation des différents événements de l'association ou encore la gestion des réseaux sociaux. Elle sera le **contact privilégié** des adhérents, des exposants mais également de toute personne contactant le secrétariat de l'ADAF.



Maryline est joignable par :

- **Mail** : secretariat.adaf@gmail.com
- **Téléphone** : 06.72.6780.12.

Sollicitations ministérielles

Depuis le début de l'année, l'ADAF a été sollicitée par plusieurs cabinet d'étude de l'Etat. En effet, en Février 2023, l'association a été approchée, une première fois, par l'**Inspection générale de l'environnement et du développement durable** (IGEDD). Cette entité a été missionnée afin d'évaluer les risques routiers, notamment sur autoroutes, par le Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, ainsi que par le Ministre des Transports.

L'IGEDD souhaitait notamment connaître les **risques d'accidentalités** lors des interventions et les **points de sécurité** qu'il faudrait améliorer, afin d'axer leur analyse sur un système de prévention adéquate. Les membres du comité sont en attentes du rapports qui a été rendu cet été, afin de connaître les conclusions de cette enquête.

En Juillet 2023, c'est le **Bureau d'enquête du Ministre des Transports** qui a contacté l'ADAF. Ce dernier s'intéressait aux **conditions de récupération** des épaves de **véhicule électriques** par les dépanneurs, puis de leur transport et de leur stockage.

Plus largement, le bureau d'étude souhaitait également échanger sur les pistes d'évolution à mettre en œuvre concernant les véhicules électriques (réglementation, formation, communication, échanges entre professionnels).

Cette requête est encore en cours de traitement. Des éléments seront publiés dès que possible.



DE LA PROFESSION

Revalorisation des tarifs sur autoroutes

C'est au début de la période estivale que les tarifs des interventions sur autoroutes et routes expresses ont été revalorisés. En effet, le 05 Juillet 2023, une revalorisation nette de 4.72% par rapport aux tarifs 2022 a été appliquée.

TARIFS DÉPANNAGE SUR AUTOROUTES ET VOIES EXPRESSES	FORFAIT <1.8 TONNES	FORFAIT >1.8 TONNES
FORFAIT STANDARD	144.52 €	178.70 €
FORFAIT MAJORÉ	216.78 €	268.05 €



Ces prix devraient être en vigueur pour 1 an.

Systeme d'Information (SI) Fourrière

Fin Juillet 2023, 9 unités du territoire ont débuté l'expérimentation de l'extension du **logiciel SI Fourrière** : l'application mobile «**Bord de route**».

Cette dernière permet de **dématérialiser la fiche descriptive** nécessaire à la mise en fourrière. Ainsi les forces de l'ordre peuvent directement remplir le document sur téléphone ou tablette afin de faire remonter l'information au gardien de fourrière. Si l'essai est concluant, c'est l'ensemble du territoire qui suivra ce modèle.



En parallèle, une plateforme s'adressant à la fois aux particuliers et aux professionnels a été mis en place. Il s'agit d'un **téléservice** qui 3 fonctionnalités :

- Rechercher si son véhicule est en fourrière ;
- Consulter son dossier de mise en fourrière ;
- Demander en ligne une autorisation de sortie de fourrière.

En route vers 2024

COTISATION 2024

Chaque année les objectifs sont les mêmes pour l'association : **fidéliser, recruter et faire évoluer** l'ADAF.

2024 ne dérogera pas à la règle et afin de nous rapprocher du but qui est celui de mettre en place un service juridique compétant dédié à nos adhérents, nous avons besoin de vous. D'une part, pour que vous renouveliez votre adhésion et d'autre part pour que vous fédériez autour de vous les actions de l'ADAF.

Afin de faciliter les renouvellements et ainsi vous faire gagner du temps, le formulaire joint à ce magazine a été prérempli. Merci de vérifier les informations écrites, les modifier si besoin et remplir les champs manquants.

Il est important de souligner également que le prix de la cotisation en rigueur est inchangé depuis 2 ans, néanmoins une nouveauté fait son apparition dans la rubrique règlement :

étape 1

Après avoir vérifié et/ou modifier les informations du formulaire, n'oubliez surtout pas de signer l'ensemble des documents :

- **Formulaire d'adhésion** ;
- **Charte du dépanneur**.



étape 2

Afin que votre adhésion soit prise en compte, il faut régler la cotisation soit par :

- **Chèque** adressé à l'ADADF et à envoyer par courrier ;
- **Virement** : RIB disponible sur le dossier d'inscription ;
- **CB** via le paiement en ligne ;
- **Prélèvement SEPA***.



étape 3

Envoyer le dossier d'inscription sans oublier de joindre l'extrait Kbis de votre société :

- Par **mail** :
secretariat.adaf@gmail.com
- Par **courrier** :
39 route du Vin
68240 KAYSERSBERG



***FOCUS PRELEVEMENT SEPA** : Le prélèvement automatique est la nouveauté de l'année 2024.

En effet, vous pouvez désormais opter pour ce mode de paiement. Cela vous engagera pour **minimum 3 ans avec l'ADADF** et vous permet de bénéficier d'une **remise de 50% la première année** de souscription et cela même s'il s'agit d'un renouvellement d'adhésion. **Le second avantage c'est que l'automatisation se fera d'une année à l'autre et enfin pour ceux qui le souhaite, ce prélèvement pourra se faire mensuellement.**

SALON 2024



Ce Hall offre une superficie de 12 000 m² en intérieur à cela il faut ajouter 3 000 m² exploitable pour les animations et expositions extérieures. Soit près de **15 000 m²** à aménager et remplir. Un nouveau challenge pour les organisateurs.

L'agenda très chargé du parc à contraint l'équipe organisatrice à modifier la période d'organisation de cet événement incontournable. Le rendez-vous est donné après les grandes vacances d'été, en semaine 39, les **24, 25 et 26 Septembre 2024 !**

Notez ses dates dans vos agendas !

Après avoir balayé le Nord de la France, en organisant les précédentes éditions à Nantes (2022) et Reims (2023), il était temps pour le Salon International du Dépannage de déposer ses valises dans le Sud. Et plus précisément du côté du Sud-Ouest, de l'Océan Atlantique et des cannelés.

L'accès est simple et pratique, que vous veniez en voiture ou grâce aux transports en commun. Vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site internet de l'ADAF.

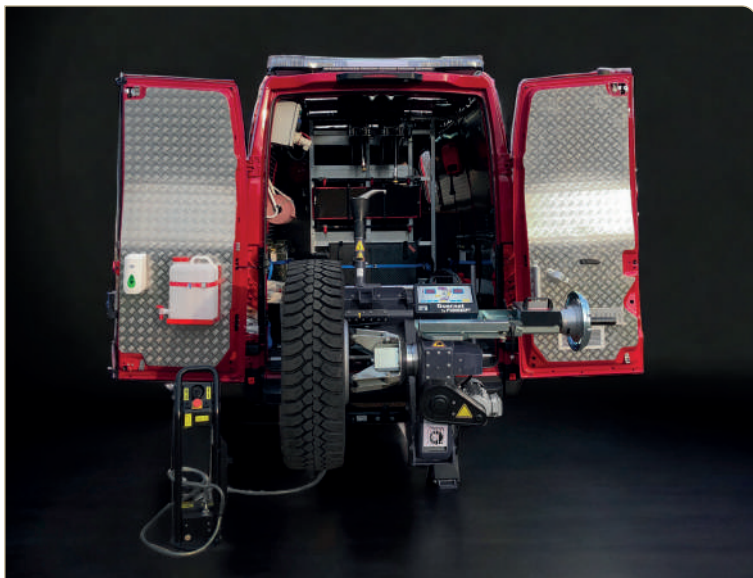
En effet, la 26ème édition aura lieu dans le **Hall 3** au sein du **Parc des Expositions de Bordeaux** (33).

Des communications vous seront régulièrement faites. Néanmoins, si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter le secrétariat.

Guernet[®]
DEPUIS 1911

Fabricant français
French manufacturer

Mobilité Air comprimé Équipement de garage
Outils et accessoires Énergies embarquées



Équipez votre véhicule d'intervention Le dépannage efficace

Guernet élargit toujours plus son horizon dans le domaine de la mobilité pour répondre de manière encore plus pointue aux exigences des dépanneurs.

Découvrez les véhicules **conçus, assemblés et parfaitement équipés** dans les ateliers de carrosserie Guernet. En tant qu'**Opérateur Qualifié UTAC**, Guernet vous guide de A à Z dans la réalisation de votre projet d'aménagement de véhicule d'intervention pour le dépannage, offrant également des solutions novatrices en matière d'**énergies embarquées** tout en étant conforme avec le code de la route.

Désormais, votre véhicule ne se contente pas d'être un outil de dépannage, il devient **une véritable source d'énergie**, offrant un confort de travail inégalé pour l'opérateur. Guernet redéfinit les normes de l'efficacité et du bien-être au service des professionnels du dépannage.

26TH INTERNATIONAL TOWING SHOW

SALON INTERNATIONAL DU DÉPANNAGE *by*



**ENTRÉE
GRATUITE**
FREE ENTRANCE

24 > 26 | **20**
SEPTEMBRE | **24**

24TH TO 26TH SEPTEMBER 2024

**PARC DES EXPOSITIONS
BORDEAUX - HALL 3**
COURS JULES LADOUMÈGUE

PLUS D'INFORMATIONS

WWW.ASSOCIATION-ADAF.FR  

TÉL. + 33 (0)6 72 67 80 12

SECRETARIAT.ADAF@GMAIL.COM